

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-1185/FP infligeant un blâme à un manutentionnaire du cadre territorial des Postes et Télécommunications.

n° 75-1185/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
17 juin 1975

Numéro JO
n° 13 du 10/07/1975

Date du numéro
10 juillet 1975

TEXTE INTÉGRAL

Un blâme est infligé à M. Ali Chere Bœuh, manutentionnaire principal, 2e échelon du cadre territorial des Postes et Télécommunications pour retards répétés dans ses prises de service et manque de conscience professionnelle.